REPUBLIQUE FRANCAISE

GRANDLYON
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du 12 décembre 2022

Délibération n° 2022-1361

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de Congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de Congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Rapporteur : Madame Émeline Baume

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 novembre 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Grosperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtzoff.

Absents excusés : Mme Brossaud (pouvoir à M. Bub), M. Brumm (pouvoir à Mme Burillon), Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Dalby (pouvoir à Mme Dehan), M. Doganel (pouvoir à M. Chambon), Mme Fréty (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Corsale).

Conseil du 12 décembre 2022

Délibération n° 2022-1361

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité de gestion et d'exploitation du Centre de Congrès de Lyon par la société GL Events Cité Centre de Congrès de Lyon (GLECCCL) - Exercice 2021

Service : Délégation Pilotage ingénierie administrative et financière - Direction Commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

Le Centre de congrès est exploité dans le cadre d'un contrat de délégation de service public (DSP) d'une durée de 20 ans (à compter du 1er juillet 2018) par la société GLECCCL, filiale du groupe GL Events.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de la Métropole de Lyon au titre de l'exercice 2021, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la DSP et un rapport d'activités et de qualité de services, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers consolidés de l'exercice 2021 :

		2019	2020	2021	Variation 20-21	
					En %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de manifestations	211	45	84	87	↗
	dont spectacles	*39*	10	13	30	↗
	nombre de mètres carrés loués (en milliers)	2 118	892	992	11	↗
	nombre de participants aux manifestations (hors expositions, en milliers)	470	106	144	35	↗
indicateurs financiers (en k€)	chiffre d'affaires réalisé	21 818	5 910	9 269	57	↗
	charges d'exploitation	18 163	7 391	7 169	- 3	↘
	redevance	1 113	261	1 078	-	↗

		2019	2020	2021	Variation 20-21	
					En %	Tendance
	résultat net de la délégation (après IS et redevance)	1 577	- 1 404	1 048	-	↗

L'année 2021 a été encore fortement marquée par la crise sanitaire. La fermeture administrative du site s'est prolongée jusqu'au 19 mai 2021 et a été suivie d'une reprise progressive de l'activité sous conditions de jauge. De septembre à novembre, le Centre de Congrès a connu un niveau d'activité important, alors qu'une nouvelle vague de Covid a conduit à une rechute de l'activité en décembre.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2021, le Centre de Congrès a accueilli 84 évènements (contre 45 en 2020 et 211 en 2019) et subi 88 annulations et reports.

Par rapport à 2020 où le Centre de Congrès avait connu son plus bas niveau historique d'activité, l'exercice 2021 enregistre une hausse de son chiffre d'affaires (+ 57 %). Toutefois, le niveau de charges d'exploitation diminue de 3 % par rapport à l'année précédente.

Malgré la crise sanitaire, le résultat net après impôt redevient positif et s'établit à 1 M€ grâce aux différentes mesures exceptionnelles qui ont permis au délégataire de limiter l'impact de cette crise (les dispositifs d'activité partielle et indemnités coûts fixes de l'État, les exonérations URSSAF, le gel des recrutements).

En 2021, la société GLECCCL a investi 160 k€ au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) dont, notamment, 150 k€ pour la réalisation d'un plateau caméra et 6 k€ pour le *relamping* LED de l'éclairage des douves. Soit des investissements d'un niveau faible en PPI, et encore en retrait (- 30 %) par rapport à 2020, qui était déjà une année fortement impactée par la pandémie de la Covid-19.

Le délégataire a également investi 149 k€ au titre du gros entretien renouvellement (GER), notamment pour les systèmes de climatisation des réseaux informatiques (nodaux), pour la levée de réserves relatives au système de sécurité incendie du bâtiment Aval et pour le renouvellement des occultants sur le salon Pasteur.

L'entretien et la maintenance courante ont concerné, en 2021, pour un total de 190 k€, des interventions sur le système de chauffage-ventilation-climatisation (CVC), sur plusieurs engins de manutention (*fenwicks*, nacelles élévatrices, etc.), et pour diverses opérations de nettoyage.

La pandémie a encore eu un impact en 2021 sur les actions du délégataire en matière de développement durable : le chantier de *relamping* LED a été ralenti et s'est essentiellement limité aux douves (à fin 2021 : 31,4 % du bâtiment était équipé d'éclairages LED).

Le suivi des indicateurs d'activité (consommation d'eau, de gaz, production de déchets, etc.) ne donne aucun élément significatif ou exploitable, du fait de la mise à l'arrêt (ou en fonctionnement très ralenti) de la plupart des équipements techniques en lien avec le faible niveau d'activité enregistré en 2021.

Ainsi, à l'issue de l'analyse, les points notables concernant le rapport du délégataire sont les suivants :

- redémarrage de l'activité à compter de septembre 2021,
- perception de différentes aides exceptionnelles, limitant l'impact financier de la crise sanitaire et permettant de retrouver un résultat nettement excédentaire,
- peu d'investissements (en PPI ou en GER) ont été réalisés par le délégataire en 2021.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL du 22 novembre 2022. Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu l'avis de la CCSPL comme ci-après annexé ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2021 produit par la société GLECCCL au titre de la DSP pour l'activité de gestion et d'exploitation du Centre de congrès de la Cité internationale de Lyon.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 14 décembre 2022

Accusé de réception en préfecture :
069-200046977-20221212-295912-DE-1-1
Date de télétransmission : 14 décembre 2022
Date de réception préfecture : 14 décembre 2022